



MANIFESTATIONS COMMERCIALES, MARCHÉ RÉGULIER, AIGUÈZE

Marché estival d'Aiguèze

Le **12 AOÛT** 08h00 - 12h30



En juillet et août, le village d'Aiguèze s'anime pour accueillir son marché hebdomadaire pour le plus grand plaisir des touristes et des habitants qui trouveront les produits du terroir de saison

Publié le 12/08/2032 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76